

BIEN VIEILLIR SUR LE TERRITOIRE (FICHE-ACTION 1)

► Déclinaison de la stratégie Locale de Développement

Contexte

La population du territoire est plutôt vieillissante, les plus de 70 ans représentent 17,37% de la population. La question du vieillissement de la population nécessite de prendre en compte diverses problématiques : l'habitat, l'isolement et le lien social, la présence d'une offre de médecine adaptée et le renforcement des services (notamment les services à domicile).

Objectifs stratégiques

- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées
- Améliorer la qualité de vie des personnes âgées sur le territoire
- Maintenir un accès satisfaisant à la médecine

Objectifs opérationnels

1. Développer une offre d'hébergement adaptée aux personnes âgées
2. Diversifier l'offre de services destinée aux personnes âgées
3. Améliorer la qualité des services à domicile dédiés aux personnes âgées
4. Impulser la création d'une offre d'animation ciblée
5. Contribuer au développement de l'offre médicale et paramédicale, sans hébergement

Effets attendus

- Développer les échanges et le lien social
- Assurer le renouvellement ou le renforcement de l'offre médicale et paramédicale

Montants et taux d'aide applicables

- Plancher FEADER à l'instruction : 3 000€
- Plafond FEADER à l'instruction : 30 000€

Exemples de projets :

Création ou développement de services à domicile ; Créations d'animation ou d'outils d'information pour sensibiliser au Bien Vieillir ; Démarche de mise en réseau des acteurs des services à domicile ; Soutien à l'accueil des stagiaires des professions médicales et paramédicales.